

Chammas & Marcheteau conseille Sinch (Nasdaq Stockholm: XSTO: SINCH) dans le cadre de l'acquisition de myElefant

Chammas & Marcheteau a conseillé Sinch AB dans le cadre de l'acquisition de myElefant SAS pour un montant de 18,7 millions d'euros.

Créé en 2008 en Suède, Sinch rapproche les entreprises de leurs clients grâce à des outils permettant l'engagement personnel. Sa plateforme de communication Cloud permet aux entreprises d'atteindre l'ensemble des téléphones mobiles de la planète, en quelques secondes ou moins, grâce à la messagerie mobile, la voix et la vidéo.

Fondé à Paris en 2010, myElefant édite une plateforme Cloud en SaaS de messaging mobile Rich utilisée par les marques pour améliorer l'engagement de leurs clients.

Cette acquisition permet à Sinch de renforcer son offre SaaS et à la startup française d'accélérer sa croissance notamment sur le marché français.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Julien Naginski** (associé corporate) et **Aude Spinasse** (associé IP/IT) ainsi que de **Ludivine Rabreau**, **Lucie Martin**, **Mina Baran**, **Romain Penloup** et **Paul Mergier** (collaborateurs).

Communiqués de Sinch :

<https://investors.sinch.com/news-releases/news-release-details/sinch-ab-publ-sinch-completes-acquisition-myelefant>

A propos de Chammas & Marcheteau :

Chammas & Marcheteau, cabinet d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 35 spécialistes du droit des affaires, dont neuf associés, il propose à ses clients des conseils en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information. Le cabinet a également une solide expertise à l'international, notamment en Afrique.

Contact presse :

Benoîte Crochet
+33 6 75 44 03 52
bcrochet@lcdm.law